

## **Intervention de l'Union Départementale des syndicats CGT de Loir & Cher à la manifestation du 19 mars 2019 à Blois.**

---

Cher·es ami·es,  
Cher·es camarades,

Comme l'histoire et l'actualité le démontre, c'est la lutte massive des salarié·es, des peuples qui font avancer les choses, permettent de faire progresser l'intérêt général.

Ainsi, en Algérie, le peuple qui s'est mobilisé massivement pour exiger plus de démocratie, vient d'imposer un premier recul au président sortant.

En Espagne, où le gouvernement a annoncé une augmentation du SMIC de 22 %, plus de 5 millions de manifestant·es étaient dans la rue le 8 mars pour exiger le respect des droits des femmes.

Au Venezuela, le peuple qui a élu démocratiquement et massivement par 67,7 % le président Maduro le 20 mai 2018, résiste aux attaques conduites par Trump qui veut piller les richesses du pays.

Macron et des allié·es capitalistes européens se sont empressés de soutenir un usurpateur fasciste et ultralibéral.

Toutes ces luttes doivent nous donner espoir et nous montrer la seule voie possible pour les salarié·es, la population pour stopper la régression sociale et imposer d'autres choix.

En effet, en France, chaque semaine la répression policière est la seule réponse du gouvernement aux mouvements sociaux en cours, que ce soit les luttes dans les entreprises et services ou le mouvement des gilets jaunes, qui porte toutes les exigences d'une grande partie de la population de vivre et travailler mieux.

Pire encore, cette politique répressive et violente se traduit par un durcissement législatif soumettant le droit de manifester à décision administrative, donc soumise à décision du représentant de l'État dans le cadre de la loi dite « anticasseurs ».

Alors que les violences, qui ont émaillé la manifestation du 16 mars à Paris, ont été soigneusement tolérées, laissées faire par le gouvernement, l'objectif est de discréditer le mouvement des gilets jaunes et les aspirations populaires qu'il porte et légitimer cette loi dans un contexte social explosif.

Pour la 2<sup>ème</sup> fois, sous la 5<sup>ème</sup> république, c'est le Président de la République lui-même qui a saisi le conseil constitutionnel.

C'est le signe d'un Président et d'un gouvernement sous haute pression qui cherchent à s'abriter derrière une décision du conseil constitutionnel pour justifier la politique de surenchère sécuritaire face à un mouvement social qui dure depuis des mois et les multiples alertes et mises en garde du Parlement Européen, du conseil de l'Europe, de l'ONU qui ont dénoncé de manière unanime les atteintes excessives à la liberté de manifester, l'escalade des violences policières et notamment l'usage des flash-ball.

Dans la même veine, le projet de loi d'orientation des mobilités est le prétexte pour introduire un durcissement de l'exercice du droit de grève dans le transport des voyageur·ses.

C'est dans ce contexte que nous arrivons au terme des deux mois d'enfumage du grand débat national, destiné à faire croire aux citoyen·nes qu'on les écoute et déminer la colère sociale.

Qui peut espérer, même 10 secondes, que Macron va entendre les exigences des citoyen·nes et sortir quelque chose de positif de son grand débat, quand, pendant celui-ci les membres de son gouvernement ont multiplié les annonces et les projets de lois porteurs de lourds reculs sociaux pour les salarié·es, la population.

Après avoir délibérément orchestré l'échec des discussions sur le système d'indemnisation, le gouvernement va reprendre la main et légiférer par décret avec l'objectif de faire 1,3 milliards d'euros d'économies par an et pendant 3 ans sur le dos des chômeur·ses.

Cela va se traduire par une baisse drastique des droits des chômeur·ses, une réduction du montant de la durée de l'indemnisation et un durcissement des contrôles et des sanctions.

Alors que Macron, dans sa lettre aux Français·es, les interroge sur la pertinence de maintenir tel ou tel service public, le secrétaire d'État en charge de la fonction publique a confirmé son projet de démantèlement de la fonction publique et de privatisation des services publics.

Retour du gel du point d'indice, individualisation des salarié·es et du déroulement de carrière par la rémunération au mérite, mobilité forcée, suppression massive de postes, recul massif à l'emploi précaire, introduction de ruptures conventionnelles, abandon et privatisation des missions, remise en cause des organismes consultatifs des personnels, sont au cœur de ce projet de loi qui vise à liquider le statut de la fonction publique pour livrer au privé toutes les activités jugées rentables.

Ce projet de loi que le gouvernement entend imposer à la hussarde par procédure accélérée, voire par ordonnance, va entraîner de lourds recules pour l'ensemble de la population, aggravant encore les inégalités.

Le défenseur des droits, Jacques Toubon, qui n'est pas le plus progressiste que l'on puisse connaître, dresse déjà dans son rapport annuel, un tableau particulièrement sombre des services publics, les jugeant de plus en plus éloignés des besoins des usager·es.

Ce rapport dénonce le périmètre des services publics, fruit de la privatisation des services organisés en réseau tels que la Poste, les Télécommunications, l'eau, le gaz, l'électricité, les services urbains ou les transports publics.

Il dénonce également le désengagement de l'État, de ses obligations en déléguant certains services publics, ainsi que les restrictions budgétaires frappant les services publics demeurés dans le giron de l'État.

Alors que cette stratégie de l'État engendre explosion des inégalités, de la précarité, de la pauvreté, et un manque de moyens criant pour répondre aux demandes, Macron et son gouvernement veulent aller encore plus loin en livrant l'ensemble des services publics aux appétits financiers des grands groupes, comme les Aéroports de Paris dans le cadre de la loi Pacte, ou les barrages hydroélectriques sous les injonctions de l'Union Européenne, dans le cadre de la concurrence libre et non faussées.

Et c'est la même logique qui guide la Ministre de la santé, Mme Buzyn, dans son projet de loi « ma santé 2022 ». En effet, son projet de loi prévoit la labellisation de 600 hôpitaux de proximité, où les services de maternité, de chirurgie et de médecine spécialisée seraient fermés.

C'est bel et bien la poursuite du saccage de l'hôpital public au profit des médecins libéraux et des cliniques privées, avec son lot de fermetures de services et de suppressions de postes dans les établissements hospitaliers. C'est une nouvelle dégradation de l'accès aux soins pour toutes et tous qui est programmée malgré la situation terrible et les nombreux drames engendrés par la désertification médicale.

Cela appelle donc à poursuivre et amplifier la bataille engagée par la CGT au niveau régional, qui a conduit au rejet du Plan Régional Santé 2 par le CESER et le conseil régional, puis rapport voté à l'unanimité par le CESER, sur la situation de l'hôpital public en région Centre, fruit de la première saisine citoyenne en France et des luttes des personnels avec les usager·es et assuré·es sociaux.

La loi « l'école de la confiance », du ministre Blanquer ne déroge pas non plus à cette logique puisque la création des établissements publics des savoirs fondamentaux regroupant écoles, maternelles, primaires et collèges d'un bassin de vie, va contraindre des collectivités locales à faire un cadeau à l'enseignement privé de 150 millions d'euros.

Ce projet de loi, visant à imposer un droit de réserve aux personnels de l'éducation nationale, s'ancre dans une idéologie passiste et autoritaire où pour le ministre et une grande partie des député·es, l'École doit être avant tout le lieu de l'obéissance et du formatage au bénéfice de l'ordre établi républicain, de la défense de la nation et de la formation des élèves au seul profit du monde de l'entreprise.

Elle va durcir l'accès aux études supérieures pour toutes et tous par une sélection accrue et le tri sélectif par le fric.

Dans le même temps, les discussions avec le Haut-commissaire aux retraites, confirme chaque fois un peu plus, les engagements de campagne présidentielle de Macron.

Sous couvert d'universalité, il y a une réelle volonté de détruire notre système actuel pour aller vers un régime unique, dans un système à compte notionnel par point, dont la première conséquence sera une baisse des pensions de 25 % pour toutes et tous.

Dans le dispositif, se profile également des remises en cause graves comme la suppression des pensions de réversion qui est bel et bien à l'ordre du jour, même si Mr Delevoy s'en défend du bout des lèvres.

Et tout ça, uniquement pour satisfaire les exigences d'un patronat revanchard, toujours plus avide de profits engrangés sur le dos des salarié·es.

L'immense masse des salarié·es, n'aura pas vu un centime de la prime Macron, ou plutôt de la prime gilets jaunes, par contre, elle continue à subir le blocage des salaires, la dégradation des conditions de travail au nom de la compétitivité et de la rentabilité, alors que les richesses créées par le travail, les profits des entreprises n'ont jamais été aussi importants.

Elle continue à subir les stratégies patronales de désertification industrielle avec son lot de délocalisations, licenciements, de précarisations et de chômage pour les salarié·es.

Non, l'amélioration des conditions de vie et de travail des salarié·es, des retraité·es, des chômeur·ses, de la jeunesse ne viendra pas de la synthèse des débats pipés d'avance.

La seule chose qui permettra de stopper Macron, aux ordres du patronat et de la finance, c'est l'entrée en résistance en lutte de la masse des salarié·es, de la population pour exiger de réorienter les richesses, que nous créons par notre travail, vers le progrès social.

Patronat et gouvernement tentent de convaincre que la France n'aurait plus d'argent, qu'elle vivrait au-dessus de ses moyens, que l'on n'aurait pas d'autres choix que de s'adapter dans une société soumise à la loi du marché dans un capitalisme mondialisé.

Jamais les fortunes de quelques riches, les bénéficiaires des entreprises du CAC 40 et les dividendes versés à leurs actionnaires n'ont été aussi colossaux.

Jamais les aides, les exonérations sociales et fiscales, financées par nos impôts, versées aux entreprises n'ont été aussi importantes.

Jamais la fraude et l'évasion fiscale n'ont atteint un tel niveau.

Oui, les richesses existent pour augmenter les salaires, retraites et minima sociaux.

Oui, les richesses existent pour développer l'emploi stable et qualifié à temps plein, en CDI dans le privé, sous statut dans le public.

Oui, les richesses existent pour reconquérir de véritables services publics de qualité et de proximité, répondant aux besoins des populations.

Oui, les richesses existent pour renforcer notre sécurité sociale solidaire, financée par les cotisations sociales.

Mais comme dans d'autres périodes de notre histoire, inverser les choix mortifères et rétrogrades du patronat et de ses alliés politiques passe incontestablement par le développement des luttes revendicatives sur tous les lieux de travail et de vie, leur mise en convergence pour créer le rapport de force qui seul permettra de reconquérir le progrès social.

Les salarié·es de Delphi, celles et ceux de Storengy, ou de Poulain viennent de faire la démonstration de l'efficacité de l'action collective, même si toutes les revendications n'ont pas été satisfaites.

Le patronat et ses relais politiques ont le fric et le pouvoir, mais lorsque les salarié·es, les retraité·es et chômeur·ses, la jeunesse sont unis, solidaires et déterminés dans l'action collective, ils/elles constituent une force que rien ne peut arrêter.

Nous devons donc continuer à travailler pour donner ou redonner aux salarié·es confiance dans l'action collective, dans la force qu'ils et elles représentent pour gagner l'amélioration des conditions de travail et de vie pour toutes et tous.

Cela nécessite vraiment de dépasser les pièges de la division et de l'opposition, de travailler à additionner toutes les luttes quelles que soient leurs formes, à rassembler toutes celles et ceux qui refusent de vivre dans des conditions dignes du 19<sup>ème</sup> siècle et se battent pour imposer d'autres choix.

Sans attendre la date de la prochaine journée interprofessionnelle de grève et de manifestation, la CGT appelle tous les salarié·es, les retraité·es, les chômeur·ses et la jeunesse à mettre en débat la poursuite de l'action et de sa forme, afin d'aller tous ensemble vers le blocage de l'économie qui seule permettra de gagner la satisfaction des revendications.

Nous sommes condamnés à réussir. Alors à bientôt encore plus nombreux, en grève et dans la rue. On ne lâche rien, jusqu'à la victoire.